

### **III / Questions statutaires :**

Christian Castagna présente le travail de la commission Tome 1 page 103.

La commission a relevé des décalages entre les statuts nationaux et ceux de la FFE.

Les débats ont porté sur le fait que l'essentiel du travail fédéral est assuré par le bureau. Plusieurs intervenants se sont interrogés sur comment le conseil fédéral pourrait devenir un atout de la fédération.

Les rôles du bureau fédéral des adhésions et de la commission de contrôle financière ont donné lieu à interventions. Certains rappellent que le fonctionnement de la commission de contrôle financier ne nécessite pas de réunion physique et que des échanges par messagerie électronique peuvent suffire.

Christian a rappelé que la modification des statuts nécessite un vote préalable des sections. Il propose que les sections votent les modifications statutaires pour le congrès et que ces modifications soient validées par la convention 2006.

Plusieurs interventions ont lieu sur la question des adhérents non français qui pour certains pourraient poser des problèmes complexes dans certains pays. Plusieurs interventions rappellent qu'un moyen de régler ce problème et de s'appuyer sur des conventions de réciprocités avec les partis de l'IS et du PSE et afin de ne pas mettre en difficultés les sections ce serait au bureau fédéral de vérifier et lorsqu'il n'existe pas de parti membre de l'IS la décision relèverait du national.

La question de la double cotisation est aussi débattue ; la proposition est faite de faire d'abord un état de la situation et faire ensuite une proposition.

### **IV/ Mode désignation des candidats socialistes aux élections sénatoriales :**

Jean Daniel Chaoui présente le tableau page 86 87 Tome1

La volonté qui prévaut est d'éviter les confrontations de bloc à bloc par des candidatures individuelles.

Trois projets sont exposés :

- La première logique confirme la désignation par l'ADFE.
- La deuxième implique une double implication FFE et ADFE
- La troisième donne à la FFE l'essentiel de la décision tout en préservant un dialogue avec les partenaires.

Plusieurs intervenants considèrent qu'une plus grande politisation des élections des Conseillers à l'AFE pourrait avoir des effets mobilisateurs en particulier en Europe.

Le rôle fédérateur de l'ADFE pour l'ensemble de la gauche est rappelé mais il est souhaité une plus grande implication et mobilisation des adhérents du PS dans l'association ceci devant permettre de réduire les situations conflictuelles.

Le rôle essentiel de l'ADFE dans des pays où le PS n'a pas d'existence légale est aussi souligné.

Le président de l'ADFE considère qu'il faut préserver le processus démocratique aux différentes étapes de la désignation des candidats : l'initiative doit revenir aux partis, le label est donné par l'association et c'est le groupe d'élus qui vote.